

COMMUNIQUE DE PRESSE

Adocia annonce ses résultats financiers pour le troisième trimestre 2019

- Position de trésorerie au 30 septembre 2019 de 32,5 millions d'euros portée à plus de 39 millions d'euros après tirage de la première tranche de la dette obligataire souscrite auprès de IPF Partners
 - Une deuxième tranche de 7,5 millions d'euros de IPF Partners disponible d'ici la fin de l'année 2019.
 - Une dilution limitée à 1,89% du capital social de la Société au titre de chaque tranche¹
- Chiffre d'affaires de 2 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2019

Lyon, le 22 octobre 2019 – 18h CEST – Adocia (Euronext Paris: FR0011184241 – ADOC), société biopharmaceutique au stade clinique, spécialisée dans le traitement du diabète et d'autres maladies métaboliques par des formulations innovantes de protéines et peptides, annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre et sa trésorerie nette au 30 septembre 2019.

• Détail du chiffre d'affaires pour le 3ème trimestre 2019

En K€ - normes IFRS	3 mois		9 mois	
(non audités)	30/09/19	30/09/18	30/09/19	30/09/18
Revenus de licences	134	11 096	1844	43 896
Contrats de recherche et collaboration	-	-	-	-
Autres revenus	42	41	126	128
Revenus	176	11 137	1 970	44 024

Le chiffre d'affaires de 2 millions d'euros provient essentiellement des accords de licences signés avec la société Tonghua Dongbao (THDB) fin avril 2018, pour le développement, la production et la commercialisation de BioChaperone® Lispro et BioChaperone® Combo en Chine et dans d'autres territoires d'Asie et du Moyen-Orient. En 2018, le paiement initial (« upfront payment ») non remboursable de 50 millions de dollars prévu à la signature du contrat, soit 41,1 millions d'euros, avait été reconnu partiellement en chiffre d'affaires (37,1 millions d'euros).

¹ à la date du présent communiqué

Le chiffre d'affaires reconnu durant les neuf premiers mois de l'année 2019 reflète l'avancement des prestations de services de recherche et développement fournies par Adocia dans le cadre du transfert et du développement des produits.

L'an dernier, le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'année 2018 avait été impacté par la reconnaissance des droits d'utilisation des brevets concédés à Tonghua Dongbao, à hauteur de 33,6 millions d'euros, ainsi que par la reconnaissance d'un paiement d'étape contractuel contesté par Eli Lilly & Company (Lilly) et pour lequel Adocia avait obtenu un jugement d'arbitrage favorable en août 2018, à hauteur de 11,6 millions de dollars (10,3 millions d'euros).

• Situation de trésorerie nette

Avec le paiement, en septembre 2019, du paiement d'étape initialement contesté par Lilly pour 11,6 millions de dollars, accompagné du versement de 2,6 millions de dollars d'intérêts, la trésorerie de la société s'élève à 32,5 millions d'euros à fin septembre 2019, comparée à 39,8 millions d'euros au 1er janvier 2019. Au 14 octobre 2019, après le tirage de la première tranche de 7,5 millions d'euros de l'emprunt obligataire souscrit auprès d'IPF Partners, la trésorerie de la société s'élève à plus de 39 millions d'euros.

La consommation de trésorerie pour les neufs premiers mois de l'année s'élève à 7,3 millions d'euros. Retraitée de l'encaissement reçu de Lilly, à hauteur de 14,3 millions de dollars, et des frais juridiques versés à hauteur de 4,1 millions d'euros, elle se situe à 16,2 millions d'euros à comparer à 14,7 millions d'euros l'an dernier sur la même période et à périmètre comparable. L'augmentation de 1,5 million d'euros s'explique principalement par une baisse du crédit d'impôt recherche résultant de moindres dépenses de recherche et développement éligibles à ce mécanisme.

Au 30 septembre 2019, les dettes financières s'élèvent à 8 millions d'euros comparées à 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2018. Elles sont constituées principalement de l'emprunt contracté en 2016 pour financer l'acquisition et la rénovation du bâtiment où sont situés le centre de recherche et le siège social de la Société, ainsi que d'un emprunt complémentaire de 1,2 million d'euros contracté en février 2019 afin de financer les travaux de rénovation de deux plateaux de 450m² dédiés au service d'analyse.

Au 14 octobre 2019, après tirage de la première tranche de 7,5 millions d'euros auprès d'IPF Partners, les dettes financières s'élèvent à 15,5 millions d'euros.

Evénements juridique, financiers et organisationnels marquants du troisième trimestre 2019 et du début du mois d'octobre 2019 :

D'un point de vue juridique, le troisième trimestre 2019 a été marqué par la conclusion de la procédure d'arbitrage initiée par Adocia à l'encontre de Lilly en 2017.

En août 2018, le Tribunal Arbitral de l'Association Américaine d'Arbitrage ("le Tribunal") présidant à la procédure avait statué en faveur d'Adocia en ce qui concernait sa première demande, relative à un paiement d'étape contractuel contesté par Lilly. Le Tribunal avait alors accordé à Adocia un montant de 11,6 millions de dollars, plus des intérêts. Le paiement des 14,3 millions d'euros correspondant à ces dommages a été effectué le 30 septembre 2019.

En août 2019, le Tribunal a rejeté les demandes des deux parties dans la deuxième phase de la procédure. Dans cette deuxième phase, Adocia avait soumis des demandes contre Lilly relatives au détournement et à l'utilisation abusive de son information confidentielle et de ses découvertes et Lilly avait subséquemment soumis des contre-demandes, alléguant qu'Adocia avait dissimulé les découvertes et l'information confidentielle figurant dans les demandes d'Adocia. La procédure d'arbitrage est à présent terminée.

Par ailleurs, en septembre 2019, Adocia et Eli Lilly ont décidé d'un commun accord d'engager une procédure de jugement par consentement pour conclure la procédure civile initiée par Lilly auprès de la Cour du Southern District of Indiana en octobre 2018. Cette procédure concernait les déclarations d'inventeurs sur deux des brevets américains de Lilly portant sur des formulations d'insuline ultra-rapide. Le jugement par consentement a été enregistré par la Cour du Southern District de l'Indiana le 6 octobre 2019 et conclut ce litige. Chaque partie supporte ses propres frais juridiques et coûts, sans autre conséquence financière.

D'un point de vue financier, Adocia a annoncé en octobre 2019 s'être dotée de moyens financiers supplémentaires pour accélérer sa croissance via l'obtention d'une ligne de financement en dettes auprès d'IPF Partners d'un montant maximal de 15 millions d'euros en deux tranches égales, dont la première tranche de 7.5 millions d'euros a été immédiatement souscrite.

Enfin, sur le plan de l'organisation, Adocia annonce le départ du Dr Rémi Soula, Directeur du Business Développement et des Affaires Juridiques en date du 18 octobre 2019. Co-fondateur d'Adocia avec Gérard et Olivier, Rémi Soula a contribué durant ces 14 années au développement de la société avec talent et énergie. Il souhaite aujourd'hui poursuivre d'autres objectifs professionnels. Le recrutement d'un nouveau Directeur du Business Développement et des Affaires Juridiques est en cours et Gérard Soula assure l'intérim de ces fonctions durant la période de transition.

A propos d'Adocia

Adocia est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines et de peptides thérapeutiques pour le traitement du diabète et d'autres maladies métaboliques. Dans le domaine du diabète, le portefeuille de produits injectables d'Adocia est l'un des plus larges et des plus différenciés de l'industrie. Il comprend cinq produits en phase clinique. Adocia entend étendre son portefeuille à d'autres maladies métaboliques et à certaines de leurs comorbidités.

La plateforme technologique brevetée BioChaperone® vise à améliorer l'efficacité et/ou la sécurité des protéines thérapeutiques tout en facilitant leur utilisation par les patients. Adocia adapte BioChaperone à chaque protéine pour une application donnée. Le pipeline clinique d'Adocia comprend quatre formulations innovantes d'insuline pour le traitement du diabète : deux formulations ultra-rapides d'insuline analogue lispro (BioChaperone Lispro U100 et U200), une combinaison d'insuline lente glargine et de l'insuline à action rapide lispro (BioChaperone Combo) et une combinaison d'insuline prandiale avec du pramlintide, analogue de l'amyline (M1 Pram - ADO09). Il inclut également une formulation aqueuse de glucagon humain (BioChaperone Glucagon) pour le traitement de l'hypoglycémie. Le pipeline préclinique d'Adocia comprend des combinaisons d'insuline glargine avec des agonistes du récepteur au GLP-1 (BioChaperone® Glargine GLP-1) pour le traitement du diabète et une combinaison prête à l'emploi de glucagon et d'un agoniste du récepteur au GLP-1 (BioChaperone Glucagon GLP-1) pour le traitement de l'obésité. Adocia explore

également en préclinique le potentiel de la combinaison M1 Pram pour le traitement de personnes diabétiques de type 2 souffrant de comorbidités neurologiques, notamment la maladie d'Alzheimer.

En 2018, Adocia et le leader chinois de l'insuline Tonghua Dongbao ont conclu une alliance stratégique. En avril 2018, Adocia a accordé à Tonghua Dongbao deux licences pour le développement et la commercialisation de BioChaperone Lispro et de BioChaperone Combo en Chine et dans d'autres territoires d'Asie et du Moyen-Orient. Les licences incluaient un paiement initial de 50 millions de dollars, des paiements d'étape de développement pouvant atteindre 85 millions de dollars et des redevances à deux chiffres sur les ventes. En juin 2018, Tonghua Dongbao a convenu de produire et d'approvisionner Adocia en ingrédients pharmaceutiques insuline lispro et en insuline glargine dans le monde entier, à l'exception de la Chine, pour soutenir le développement et la commercialisation du portefeuille d'Adocia.

Adocia a pour but de délivrer "Des médicaments innovants pour tous, partout."

Pour en savoir plus sur Adocia, rendez-nous visite sur www.adocia.com







Pour plus d'informations merci de contacter :

Adocia

Gérard Soula

Président directeur général contactinvestisseurs@adocia.com

Tél.: +33 4 72 610 610

Relations média Adocia

ALIZE RP

Caroline Carmagnol / Najette Chaib adocia@alizerp.com

Tél.: + 33 6 64 18 99 59 / 6 18 38 11 14

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Adocia et à ses activités. Adocia estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'Adocia déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2019 et disponible sur le site Internet d'Adocia (www.adocia.com), et notamment aux incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données cliniques et analyses et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Adocia est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Adocia ou qu'Adocia ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Adocia diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions d'Adocia dans un quelconque pays.